



**Intervention de la FNAREN à la concertation pour la refondation de
l'école
Groupe 4
*Des missions redéfinies pour des personnels reconnus***

La FNAREN est la fédération professionnelle des rééducateurs de l'éducation nationale, enseignants spécialisés qui travaillent pour la plupart en RASED.

Elle a produit le film « Un parmi les autres » de Pierre de Nicola qui a donné lieu à 420 projections débats cette année sur l'aide rééducative, les RASED et l'école en général.

Le comité scientifique de la FNAREN a élaboré au début de cette année 2012 une charte pour une école humaniste. Cette Charte qui propose un projet global pour l'école a été signée par de nombreuses personnalités et organisations et a été déposée comme texte de contribution à la concertation.

La FNAREN souhaite aborder deux points :

- Les missions des enseignants spécialisés
- Les missions des enseignants des écoles.

1 – Les missions des enseignants spécialisés :

Nos missions sont actuellement définies par la circulaire 2009-088. Elle a été réécrite en août 2009 suite aux premières attaques menées contre les RASED (mesures X Darcos) qui prévoyaient notamment leur disparition en trois ans. Ce texte, sous prétexte de toilettage de la précédente circulaire de 2002, a considérablement réduit les missions des rééducateurs (3 lignes au lieu de 17 dans celle de 2002) au point de les rendre opaques et d'entraîner des dérives (pratiques de type comportementalistes chez les enseignants, détournement du texte par certains Inspecteurs de l'Éducation nationale, notion de « personnel ressource » au détriment des aides directes). Il faut aussi lire entre les lignes pour y déceler leur mission de prévention des difficultés scolaires.

Des notions majeures telles que celles d' *« interaction avec le maître et les autres élèves », « engagement actif de l'enfant », « reconquête du désir d'apprendre », « estime de soi », « ajustement des conduites émotionnelles, corporelles et intellectuelles », « sollicitations permanentes et parfois pressantes de l'institution scolaire »* ne figurent plus dans ce texte de loi.

Un paragraphe fondamental pour expliquer et faire comprendre à nos interlocuteurs (enseignants, parents, partenaires..) l'essentiel de notre métier a disparu : *« Face à cela (demande scolaire), certains enfants du fait des conditions sociales et culturelles de leur vie ou du fait de leur histoire particulière, ne se sentent pas « autorisés » à satisfaire aux exigences scolaires ou ne s'en croient pas capables ou ne peuvent se mobiliser pour faire face aux attentes (du maître, de la famille etc). Les aides spécialisées à dominante rééducative ont pour objectif d'amener les enfants à dépasser ces obstacles, en particulier en les aidant à établir des liens entre leur « monde personnel » et les codes culturels que requiert l'école, par la création de médiations spécifiques ».*

Nous souhaitons donc l'écriture d'une nouvelle circulaire plus précise et plus détaillée sur nos missions, qui soit un véritable cadrage national de notre travail, prenant en compte les évolutions sociétales.

Nous demandons également à être associés à l'élaboration de ce texte comme ce fut le cas pour la circulaire parue en 2002.

2- Les missions des enseignants des écoles :

2-1 Concernant l'aide personnalisée et les stages de remise à niveau, ces missions seront-elles maintenues ? En effet, beaucoup de voix se sont élevées contre ces réformes :

- C'était un moyen pour faire disparaître les RASED et récupérer des postes (comme l'a dit Luc Ferry en 2008 dans une interview sur France Inter)
- Une stigmatisation de certains élèves (les autres jouant ou se reposant à ces heures-là)
- Un alourdissement de la charge de travail des élèves rencontrant des difficultés scolaires (avec un allongement de la journée de classe déjà la plus longue en Europe)

Des collectifs se sont constitués, des résistances ont émergé (les désobéisseurs). Les bilans réalisés ne sont pas satisfaisants (recherche FNAREN/ Paris Descartes sur le site www.fnaren.com – enquête récente du Snuipp – recherche CREN de NANTES montrant la contre-productivité de l'aide personnalisée)

Les conclusions montrent que l'aide personnalisée ne convient qu'à un très faible pourcentage d'élèves rencontrant des difficultés (1/5), pour des difficultés légères. Elle ne s'attaque pas aux racines de l'échec scolaire.

2-2 Beaucoup d'intervenants à l'atelier ont parlé de la nécessité du travail en équipe.

- Une proposition pour soutenir cette idée serait de sortir de la relation traditionnelle et souvent frontale du maître et de ses élèves ou de sa classe (premier degré). Le pôle d'enseignement et de socialisation proposé dans la charte pour une école humanisante, citée en introduction, reprend l'idée de cycles, c'est-à-dire plusieurs enseignants (par exemple 3) s'auto-organisant pour gérer un collectif de 60 enfants. Cela permettrait de varier la constitution des groupes en fonction des besoins des élèves. Cela permettrait l'élaboration collective du travail et la réflexivité sur les évolutions ou blocages constatés. Cela permettrait un investissement plus souple des élèves envers leurs enseignants (et par là même de certaines familles avec certains enseignants).
- Les enseignants spécialisés des RASED de part l'essence même de leur métier travaillent en équipe. Ils savent réfléchir ensemble et tirer partie de la richesse de la pluralité des approches. Souples et réactifs, ils sont dans l'innovation. Ils peuvent aider à **développer la réflexivité enseignante et les pratiques collaboratives** Occupant une place de tiers au sein de l'institution, ils sont souvent sollicités comme médiateurs dans les relations, qu'elles soient internes aux écoles ou interprofessionnelles. Ils apportent également leurs connaissances spécifiques à la réflexion d'une équipe. La FNAREN propose de développer le travail en direction des équipes enseignantes notamment à travers l'aide :

☒ au fonctionnement de l'équipe dans des projets collaboratifs, favorisant les solidarités ;

☒ à l'analyse des difficultés rencontrées par des élèves ou des groupes d'élèves et la recherche de solutions adaptées pour un élève, le groupe classe ou l'école.

☒ à la mise en évidence d'éléments internes à l'institution, générateurs d'une détérioration du climat scolaire, et la recherche de réaménagements adaptés (constitution des classes, gestion des conflits...)

Paris le 20 juillet 2012

Pour le bureau national de la FNAREN,
Maryse Charmet, présidente